

Donation et vente terrain

Par super didi, le 09/03/2016 à 10:17

bonjour, j'ai sept frère actuellement je vis actuellement chez mes parents. ils possède un terrain en deux parcelle. ils veulent me le donner donc me favoriser en tant enfant car je suis le seul à m'occuper d'eux. peuvent t'ils me favoriser seulement en me le vendant a un prix moindre que sa valeur? OU me le donner? COMMENT y PROCÉDER?

merci.[smile4]

Par youris, le 09/03/2016 à 16:59

bonjour,

vos parents peuvent vous favoriser en vous faisant donation hors part du terrain. mais la valeur de cette donation ne doit pas dépasser la quotité disponible sinon vous pourriez être contraint de verser une soulte à vos frères. je vous conseille d'aller voir un notaire avec vos parents.

salutations